|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | INTPA-F-3 |
| Numéro de poste Sysper: | 198162 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Leonard MIZZI  4eme trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

DG INTPA a pour mission de contribuer, dans le cadre des relations extérieures de l’Union européenne, au développement durable, à l’éradication de la pauvreté, à la paix et à la protection des droits de l’homme, par le biais de partenariats internationaux qui défendent et promeuvent les valeurs et les intérêts européens.

Dans le cadre des relations extérieures de l’Union européenne, nous fondons nos actions sur le droit international et le multilatéralisme et sommes à l’avant-garde des efforts de l’Union européenne pour mettre en œuvre les engagements mondiaux, notamment l’Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations unies ainsi que l’Accord de Paris sur le changement climatique.

Dans le cadre de l’ambition géopolitique et des orientations politiques fixées par le président de la Commission européenne, nous menons la coopération internationale en établissant des partenariats avec des pays et des organisations du monde entier. La DG INTPA travaille en étroite collaboration avec les services de la Commission et le Service européen pour l’action extérieure afin de garantir que la dimension extérieure de toutes les politiques de l’UE renforce notre action dans le monde. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos États membres pour mobiliser une approche forte de Team Europe derrière notre agenda de l'UE sur la scène mondiale, en particulier le projet EU Global Gateway. Nous travaillons main dans la main avec nos partenaires, en définissant des programmes politiques, en prenant des initiatives et en assurant une mise en œuvre efficace de nos actions pour le bénéfice ultime des populations du monde entier.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le Pacte vert pour l’Europe est un ensemble d’initiatives politiques visant à soutenir la transition vers la durabilité dans des secteurs clés tels que l’agriculture et l’alimentation. La Vision pour l’agriculture et l’alimentation (2025) vise à renforcer la confiance et le dialogue tout au long de la chaîne de valeur, tant au sein de l’UE qu’à l’échelle mondiale. Elle met l’accent sur une collaboration étroite avec les institutions concernées, les agriculteurs, les acteurs de la chaîne alimentaire et la société civile aux niveaux local et régional, en prenant en compte leurs préoccupations. Elle comprend de nouvelles opportunités de revenus supplémentaires pour les agriculteurs et les pêcheurs grâce à une économie neutre en carbone et favorable à la nature. Le secteur biologique et les pratiques agricoles agroécologiques sont reconnus comme des options attractives pour les jeunes agriculteurs, en complément des innovations issues de la bioéconomie, de l’économie circulaire et des opportunités liées à l’agriculture carbone. Elle souligne que la « connaissance, la recherche et l’innovation » doivent parvenir plus rapidement et à plus grande échelle aux agriculteurs et aux autres acteurs des systèmes alimentaires. De plus, le renforcement des partenariats internationaux et de la coopération sur la scène mondiale avec les organisations internationales contribuera à fournir des solutions innovantes. Le renforcement des systèmes de connaissances et d’innovation agricoles est nécessaire pour rendre les nouvelles connaissances et innovations accessibles et utilisées.

L’action extérieure de l’UE sera fortement guidée par la stratégie Global Gateway, qui vise à renforcer les infrastructures durables et le développement dans les pays partenaires. Elle met l’accent sur la mobilisation des investissements privés et, pour le secteur agroalimentaire, sur les chaînes de valeur agroalimentaires. « Éducation et recherche » est un pilier de Global Gateway et contribue à créer un environnement favorable et à renforcer les capacités pour ses autres piliers. En complément de Global Gateway, l’action extérieure de l’UE abordera les questions de fragilité, les défis mondiaux et les initiatives internationales.

La Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) possède une longue expérience en matière de recherche et d’innovation pour l’agriculture (R&I) et la transition des systèmes alimentaires, notamment à travers des programmes tels que DeSIRA et DeSIRA+. Elle intégrera la R&I dans les nouvelles priorités de l’UE pour l’action extérieure, notamment dans le cadre de la stratégie Global Gateway. Dans ce contexte, elle sollicite la nomination d’un expert national détaché (END) pour fournir des conseils techniques et un soutien opérationnel sur les processus de recherche et d’innovation ainsi que sur les écosystèmes d’innovation en faveur des approches agroécologiques et circulaires dans le secteur agroalimentaire, afin d’assurer un impact à grande échelle.

Les missions seront menées à travers la DG INTPA et/ou les initiatives Team Europe, en collaboration avec d’autres directions générales pertinentes de la Commission européenne et en partenariat avec des réseaux internationaux tels que le CGIAR. L’expert apportera également des orientations et un soutien de qualité pour l’analyse des chaînes de valeur agricoles (y compris l’élevage, l’aquaculture et la pêche) dans le cadre de partenariats plus larges pour des chaînes de valeur agroalimentaires durables et des systèmes alimentaires alignés sur la stratégie Global Gateway de l’UE.

*Description des fonctions*

* Engagement stratégique et technique avec les services de la Commission, les États membres de l’UE, les Délégations de l’UE et les partenaires de mise en œuvre sur la recherche et l’innovation (R&I) agroalimentaire ainsi que sur les approches agroécologiques et circulaires dans le secteur agroalimentaire des pays partenaires de l’UE.
* Soutien aux interactions avec la DG INTPA et d’autres directions générales afin de coordonner les politiques et interventions en matière de R&I dans les pays partenaires.
* Appui à la conception et à la gestion des activités de coopération, des projets et des programmes dans les pays partenaires, en collaboration avec les Délégations de l’UE et les partenaires de mise en œuvre, et en accord avec les approches agroécologiques et circulaires.
* Contribution au développement et à la gestion de programmes sur les chaînes de valeur agricoles durables et les systèmes alimentaires dans les pays partenaires de l’UE, en mettant l’accent sur les partenariats public-privé, les incitations (financières) et les financements innovants pour la R&I dans le cadre de la stratégie Global Gateway.
* Soutien à l’organisation d’événements politiques et techniques ainsi que de dialogues multipartites aux niveaux mondial, régional et local.
* Fournir un soutien ponctuel sur les dossiers pertinents relatifs aux chaînes de valeur agricoles et aux systèmes alimentaires

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

*Formation universitaire*

De préférence niveau doctorat, ou au minimum un master ou équivalent en agronomie (y compris agroécologie ou agroforesterie) avec une spécialisation en développement (option privilégiée), ou en études environnementales, économie du développement, sociologie et/ou politiques publiques.

*Connaissances et expérience professionnelle requises*

* Minimum de 3 à 5 ans d’expérience professionnelle pertinente requis ;
* Connaissances et expérience des enjeux du développement (processus d’innovation, approches participatives, dialogue politique, etc.) ;
* Connaissances et expérience des approches en recherche et innovation (R&I) ;
* Expérience dans le développement international (R&I, politiques environnementales/climatiques/agricoles) ;
* Une expérience de terrain dans les pays en développement serait un atout majeur.

*Compétences linguistiques*

Maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français requise (niveau C1 minimum). D'autres compétences linguistiques peuvent être un avantage.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)